

L'hon. M. EDWARDS: Et des vaisseaux.

L'honorable M. DANDURAND: Les vivres et les vaisseaux étaient aussi nécessaires l'automne dernier qu'ils le sont aujourd'hui. Gouverner, c'est prévoir. Les hommes publics capables de prévoir étaient tout à fait sûrs que la tâche essentielle, c'était d'augmenter la production des vivres au Canada, particulièrement, quand cet immense réservoir d'hommes, de l'autre côté de la frontière, allait nous arriver. Lorsque mon honorable collègue, le représentant de Toronto (l'honorable M. Nicholls), qui fut président d'un comité chargé de trouver les moyens d'augmenter la production, nous soumit son programme, je suggérai qu'au lieu d'appliquer la conscription pour le service d'outre-mer, nous devrions exempter absolument du service tous les hommes qui se trouvaient sur les terres le premier octobre. Je croyais qu'il se trouverait une foule d'hommes autrefois de la campagne qui peut-être voudraient se prévaloir de l'offre du Gouvernement, se faire ainsi exempter du service militaire. Si ces hommes-là étaient retournés à la terre, nous aurions, le printemps prochain, des milliers d'ouvriers agricoles de plus. Qu'on prétende tant que l'on voudra que cela aurait déterminé un exode de la population des villes vers les campagnes, les alliés ont encore plus besoin de vivres que d'hommes et par là nous leur aurions certainement assuré plus de produits. Or, n'est-ce pas ce dont ils ont le plus besoin?

L'honorable W. C. EDWARDS: Honnables messieurs, je regrette beaucoup que ma connaissance imparfaite de la belle langue française m'empêche de faire un discours important sur la question qui est maintenant devant la Chambre. Je veux seulement féliciter sincèrement le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône. Je félicite aussi le second de cette adresse, un nouveau membre, de l'éloquent discours qu'il nous a fait. Je veux y répondre un seul mot: la direction donnée à la dernière campagne électorale n'était pas de nature à faire du Canada un pays uni.

Monsieur le président, ce n'est pas vous que je félicite, mais je félicite cette Chambre de ce que vous en êtes le président.

Sur proposition de l'honorable M. David, on ajourne le débat.

Le Sénat s'ajourne à demain, à 3 heures de l'après-midi.

## SENAT.

Séance du mercredi, 20 mars 1918.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOLDUC.

La séance s'ouvre à 3 heures de relevée.

Prière et affaires de routine.

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DEBATS.

CORRECTION.

L'honorable M. BOYER: Je crois devoir attirer l'attention de la Chambre sur une omission faite dans le compte rendu officiel des débats. L'honorable sénateur de Red-Deer (l'honorable M. Michener), qui s'est levé pour appuyer la motion en réponse au discours du Trône, a déclaré en complimentant le proposeur de cette motion, qu'il regrettait de ne pouvoir comprendre le français; mais que le même désavantage ne serait pas éprouvé par son fils, parce qu'il verrait à ce que ce dernier apprenne le français. Or, pas un seul mot sur cette remarque n'apparaît dans le compte rendu officiel des débats distribué, ce matin, et je voudrais savoir pourquoi cette partie des remarques de cet honorable sénateur a été omise.

L'honorable M. MICHENER: Cette omission m'a également frappé à l'ouverture de la présente séance. J'en ai parlé au rapporteur et ce dernier m'a promis qu'il corrigerait cette erreur.

L'honorable M. CLORAN: Pourquoi le rapporteur a-t-il laissé de côté cette partie des remarques de l'honorable sénateur?

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL.

ADRESSE EN REPONSE.

Le Sénat reprend le débat ajourné, hier, sur l'adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé à l'ouverture de la présente session.

L'honorable L. O. DAVID: Messieurs les sénateurs, l'honorable ministre dirigeant a loué éloquemment les institutions libres du régime britannique dont nous jouissons et il nous a conseillé de faire tout notre possible pour les protéger et les préserver. En entendant cet éloge, l'idée m'est venue de démontrer que les paroles de l'honorable ministre dirigeant n'étaient pas entièrement d'accord avec la ligne de conduite tenue par le gouvernement, ou avec la législation draconienne adoptée lors de